



*Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001 :2000*

## **MISSION ÉCONOMIQUE DE VIENNE**

# **Organisation d'un voyage d'études sur la filière forêt-bois pour la Fédération Forêt-bois Rhône Alpes (FIBRA) en Autriche**

**Etude présentant l'économie autrichienne  
et la filière forêt-bois en Autriche**

Dossier numéro : 171911  
Responsable : Elisabeth Froschauer  
Dossier rédigé par : Sandrine Fréguin  
Revu par : Vincent Guitton

**Date juin 2007**

**Prestation réalisée par**

**Mission Economique de Vienne  
Mme Elisabeth Froschauer et Mme Sandrine Fréguin  
Tél : +43 1 712 63 57 24 Fax : +43 1 712 62 99  
Site : <http://www.missioneco.org/autriche>**

## 1 Principaux repères de l'économie autrichienne

Si l'on se base sur le PIB par habitant, l'Autriche est l'un des pays les plus riches, tant au niveau mondial qu'euro-péen. D'après l'OCDE, elle se situe au 5<sup>ème</sup> rang de l'Union Européenne, derrière le Luxembourg, l'Irlande, le Danemark et la Grande-Bretagne, et au 10<sup>ème</sup> rang mondial. Sa croissance économique est supérieure à la moyenne de la zone euro (3,3% de croissance du PIB en 2006, prévisions de 3% en 2007 selon les dernières estimations WIFO, février 2007), les taux de chômage et d'inflation sont parmi les plus bas.

Alors que la hausse continue des exportations a constitué ces dernières années le moteur essentiel de la croissance, la demande intérieure et les investissements se sont portés en renfort en 2006 et ont permis au pays de réaliser une excellente performance. La productivité de tous les secteurs économiques est élevée et continue à progresser.

La conjoncture favorable permet un déficit budgétaire maîtrisé (estimation 2006 = 1,1%). La dette publique exprimée en pourcentage de PIB régresse. Dans le même temps, le gouvernement mène des politiques publiques favorables aux investissements dans la formation, la recherche et les infrastructures.

### Principaux indicateurs économiques

	2002	2003	2004	2005	2006	2007*
PIB nominal en Mrds €	216,76	227,0	237,0	246,1	256,9	266,8
Croissance du PIB réel en %	+ 1,0	+ 1,4	+ 2,4	+ 3,3	+ 3,3	+3%
Inflation	+1,8	+ 1,3	+ 2	+ 2,1	+1,6	+1,8
Chômage en % de la population active (selon UE)	4,2	4,3	4,8	5,2	5	5,1
Exportations marchandises (évolution en %)	+ 4,2	+ 2,5	+ 12,2	+ 6	+ 8	7,0
Importations marchandises (évolution en %)	- 1,2	+ 6,8	+ 8,4	+ 6	+ 6,9	+5,7
Balance commerciale en Mrds €	+ 0,30	- 2,09	- 1,25	- 1,50	-1,83	+6,0
Balance courante en Mrds €	+ 0,75	- 1,11	- 2,38	- 2,39	+3,02	-2,5
Déficit budgétaire (en % du PIB)	- 0,5	- 1,5	- 1,1	- 1,5	- 1,7	-1,3

\* prévisions

Source : Statistik Austria, WIFO

### 2.1 Données clés sur le commerce extérieur autrichien

L'Autriche a développé des échanges diversifiés et entretient des relations commerciales avec de nombreux pays. Grâce à l'ouverture de son économie, à son adhésion à l'UE en 1995 ainsi qu'à l'élargissement européen en 2004 - dont l'Autriche a profité plus que tout autre pays- la part des exportations autrichiennes de biens et services dans le PIB continue d'augmenter et a dépassé le seuil des 50%. Le ratio exportations (biens et services)/PIB s'établit désormais à 51,6% (38,1% pour les seuls biens).

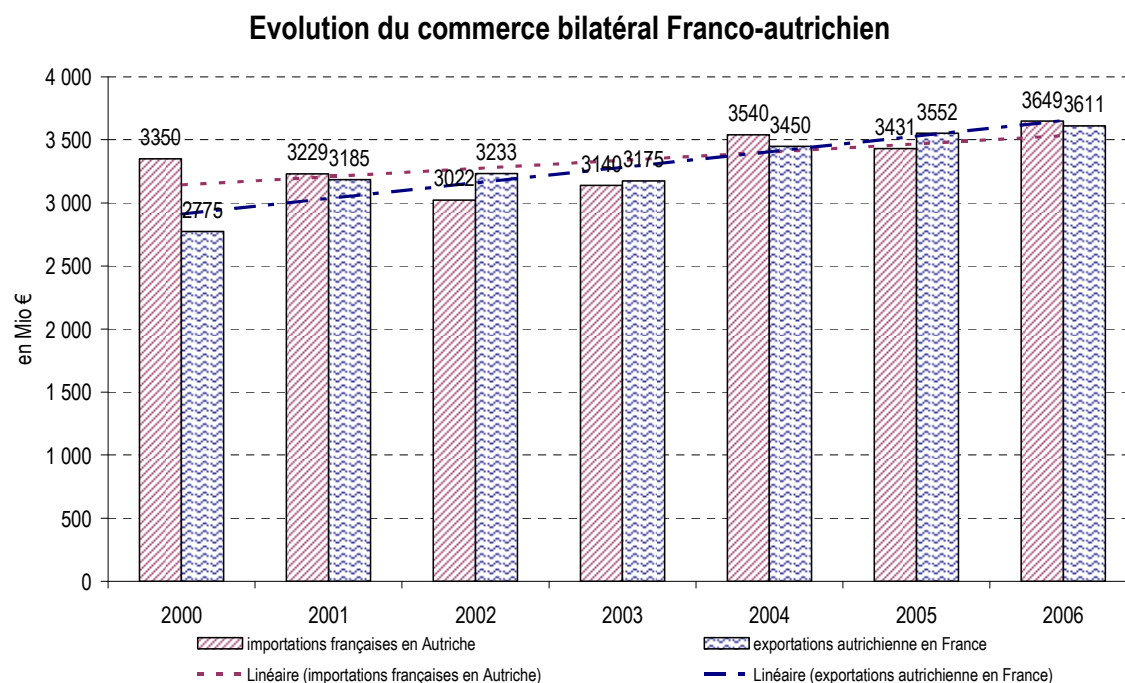
Les exportations autrichiennes de biens et services ont représenté 127,4 Mrds € en 2005. Les importations autrichiennes de biens et services se sont quant à elles élevées à 114,4 Mrds € en 2005. Selon les prévisions; les exportations autrichiennes de biens atteindraient 106,6 Mrds € en 2006, soit une hausse de 12,6% par rapport à 2005. Parallèlement, les importations de biens se seraient élevées à 107,4 Mrds €, soit une augmentation de 11,3% par rapport à 2005. La balance commerciale de l'Autriche serait donc presque équilibrée en 2006 : sur les 9 premiers mois de 2006, le solde négatif s'est établi à 395 Mio €, contre 1,2 Mrds sur la même période en 2005 – soit une baisse de près de 67%. L'activité économique liée aux exportations représente les  $\frac{2}{3}$  de la croissance et des emplois créés en 2006. L'Autriche est au 7<sup>ème</sup> rang mondial en valeur.

Le nombre d'entreprises autrichiennes exportatrices de biens est passé de 15 000 en 2002 à 30 000 en 2006 : les exportations ne sont pas uniquement le fait d'entreprises de grande taille, mais aussi du dynamisme des PME, généralement de taille moyenne (entre 50 et 100 salariés pour la plupart).

## 2.2 Le commerce bilatéral France-Autriche

En 2006, le montant des importations autrichiennes en provenance de France s'est élevé à 3,65 Mrds €, alors que la valeur des exportations autrichiennes vers la France a compté pour 3,61 Mrds €. Ainsi, en 2006, le solde commercial bilatéral est excédentaire en faveur de la France à hauteur de 37,9 Mio €.

Comme l'indique le graphique suivant, les importations autrichiennes de France croissent depuis 2000 moins rapidement que les exportations autrichiennes vers la France.



La France est le 3<sup>ème</sup> fournisseur de marchandises de l'Autriche et détient 4% de parts de marché (PDM) en valeur. La France se positionne loin derrière l'Allemagne (41,8% de PDM) qui est le partenaire privilégié de l'Autriche dans ses échanges commerciaux, et juste après l'Italie (6,6% de PDM). L'Autriche arrive au 7<sup>ème</sup> rang des clients de la France avec 1,9% du montant des exportations françaises en zone euro, soit 1% de la valeur totale des exportations françaises vers le reste du monde.

Les échanges entre la France et l'Autriche concernent essentiellement les biens intermédiaires (33,4% de la valeur totale des importations autrichiennes de France), les produits de l'industrie automobile (19,3%), les biens d'équipement (24,6%) et les biens de consommation (15%). Les produits agro-alimentaires représentent 5,7% de la valeur des importations françaises en Autriche et les produits agricoles seulement 1,3%.

## Échanges bilatéraux France-Autriche : synthèse par poste (en milliers)

Types de produits	Exportations françaises vers l'Autriche (FAB)		Importations françaises d'Autriche (CAF)		Solde commercial	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	45 639	46 964	13 865	10 462	31 774	36 502
Produits des industries agro-alimentaires	238 202	207 611	132 552	132 706	105 650	74 905
Biens de consommation	522 994	547 301	577 470	593 496	-54 476	-46 195
Produits de l'industrie automobile	776 321	703 165	352 750	285 146	423 571	418 019
Biens d'équipement	706 192	896 925	807 913	830 617	-101 721	66 308
Biens intermédiaires	1 122 105	1 219 095	1 539 706	1 654 118	-417 601	-435 023
Produits énergétiques	9 267	10 708	2 009	1 106	7 258	9 602
divers	10 550	17 424	126 544	103 606	-115 994	-86 182
<b>Ensemble</b>	<b>3 431 270</b>	<b>3 649 193</b>	<b>3 552 809</b>	<b>3 611 257</b>	<b>-121 539</b>	<b>37 936</b>

## 2 La filière forêt-bois en Autriche

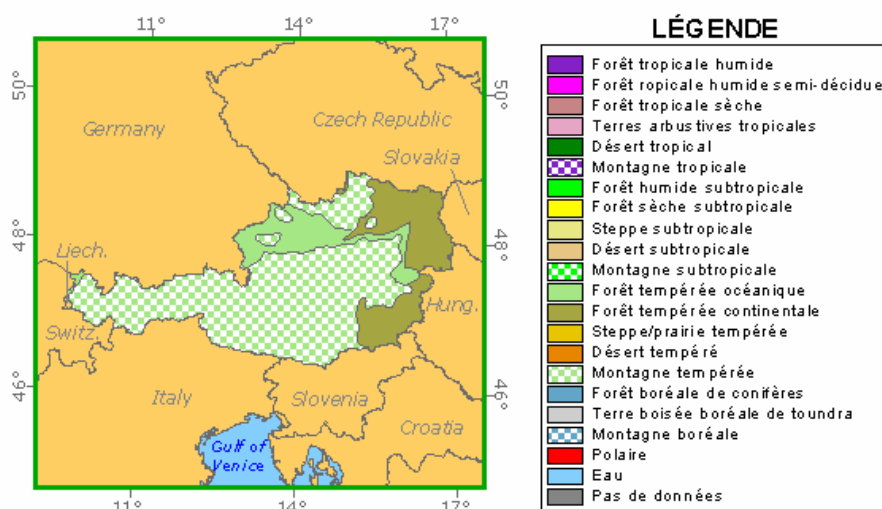
### 2.1 Chiffres clés du secteur forestier

#### Économie forestière en 2005

Surface de la forêt (en Mio ha)	3,96
- dont exploitations ayant des surfaces forestières inférieures à 200 ha	2,13
- dont exploitations ayant des surfaces forestières supérieures à 200 ha	1,24
- dont exploitation publique via l'Österreichische Bundesforste AG	0,59
Stock de bois sur pied (en Mio m <sup>3</sup> )	1 095
Accroissement annuel net (en Mio m <sup>3</sup> )	31,3
Récolte de bois (en Mio m <sup>3</sup> )	18,8
Coupes de bois (en Mio m <sup>3</sup> )	16,47
Valeur de la production (en Mrds €)	1,21
Nombre d'exploitations ayant une surface boisée exploitée	154 797
<b>Filière de première transformation – scieries</b>	
Production de bois coupé (en Mio m <sup>3</sup> )	11,1
- dont bois coupé de conifères	10,88
Valeur de la production (Mrds €)	2,03
Exportation de bois coupé (Mio m <sup>3</sup> )	7,3
Valeur des exportations (Mrds €)	1,2
Nombre de scieries	Environ 1000
Main-d'œuvre dans les scieries	Environ 10 000
<b>Industrie du papier</b>	
Production de papier, carton etc. (Mio T)	4,95
Chiffre d'affaires (Mrds €)	3,41
Valeur des exportations (Mrds €)	2,79
Nombre d'entreprises	28
Main-d'œuvre	9 560

Sources : Lebensministerium, Grüner Bericht, 2006

Figure 1 : carte globale des zones écologiques en Autriche



Sources : FRA 2000 - Rapport principal [www.fao.org/forestry/site/fra2000report/fr](http://www.fao.org/forestry/site/fra2000report/fr)

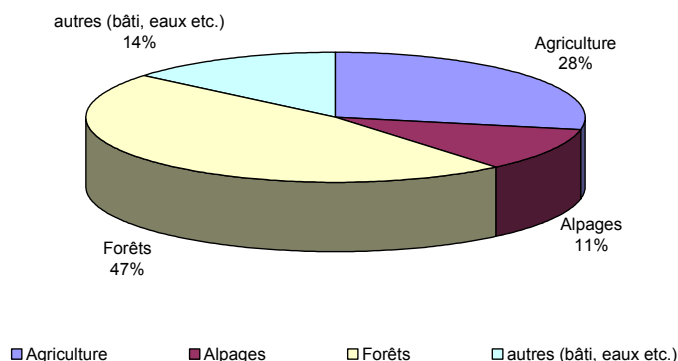
## 2.2 La forêt autrichienne : ressource et structures des exploitations forestières

### 2.2.1 Ressources : une forêt en expansion, productive et protégée

En Autriche, la forêt couvre 3,96 Mio ha, soit environ 47% de la superficie nationale. Ces chiffres placent l'Autriche parmi les pays les plus boisés d'Europe, juste derrière les pays scandinaves (75% du territoire est boisé en Finlande, 68% en Suède) et devant d'autres pays d'Europe centrale (41% du territoire est boisé en Slovaquie, 33% en République Tchèque). À titre de comparaison, près de 30% du territoire français est recouvert de forêts. Plus de 80% des forêts autrichiennes sont composées de conifères, essentiellement des épicéas, utilisés dans la filière bois.

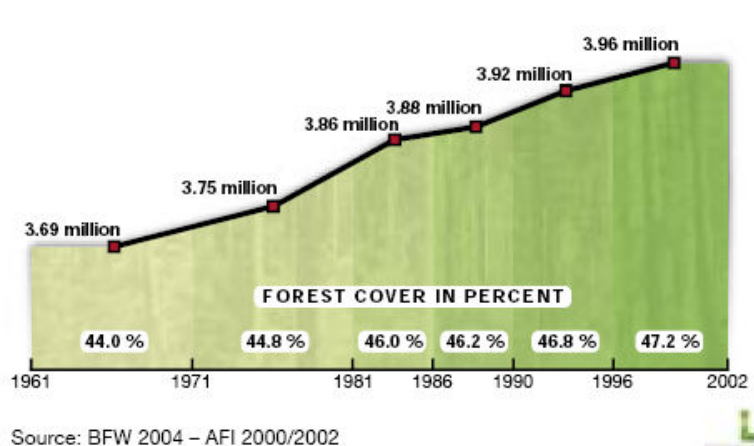
La superficie de forêt tend légèrement vers la hausse depuis quelques décennies, du fait à la fois d'une extension naturelle sur des terres agricoles et du boisement dans des aires protégées. Actuellement, elle augmente d'en moyenne 5100 ha/an. Pratiquement toute la forêt autrichienne est considérée comme semi naturelle, et l'on trouve même de petites étendues de forêt vierge.

### Utilisation du territoire autrichien



Sources : Grüner Bericht, 2006

Figure 2 : progression de la surface boisée en Autriche en Mio ha depuis 1961 (Waldbericht 2004).

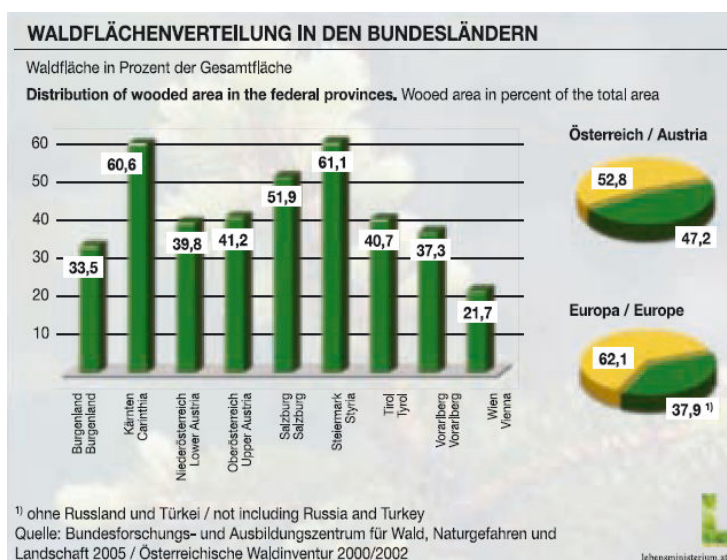


Source: BFW 2004 – AFI 2000/2002

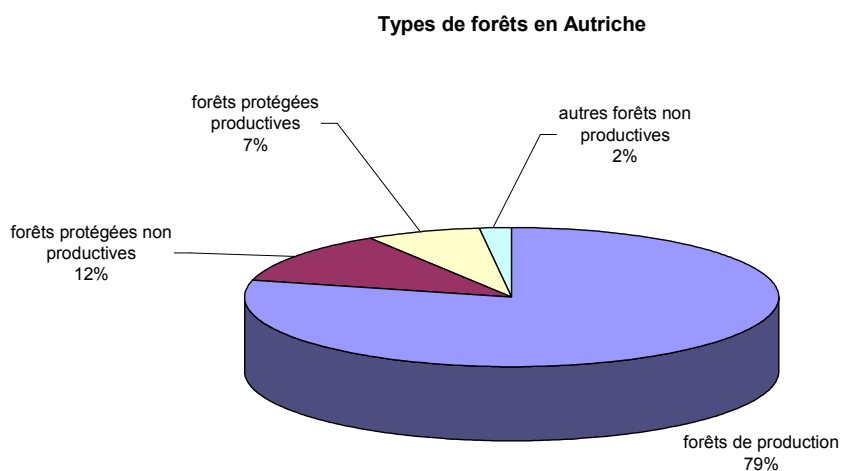
La forêt n'est pas répartie de façon homogène sur le territoire autrichien. Les surfaces boisées les plus importantes se trouvent dans les régions alpines et dans les régions d'altitudes moyennes. La Styrie est le Land le plus boisé avec 994 000 ha de forêts, soit 61 % de sa superficie totale. Le Land de Vienne, à la fois le plus petit et le plus densément peuplé, a un taux de boisement de 22% : Vienne est l'une des villes d'Europe la plus boisée. Les zones les moins boisées sont situées dans l'Est du pays (plaine du Danube et plaine hongroise) et lorsque l'altitude est trop élevée. Il existe cependant dans les zones basses, à proximité des fleuves dont les eaux peuvent provoquer des inondations, des forêts alluviales (*Auwald*), qui sont une spécialité écologique autrichienne.

Les chiffres présentés dans cette note proviennent notamment des résultats du dernier inventaire forestier national datant de 2000/2002 et présenté en janvier 2004 par le Ministère autrichien de l'Agriculture, de la Forêt, de l'Environnement et de l'Eau, également nommé *Lebensministerium*.

Figure 3 : distribution des zones boisées sur le territoire autrichien par province (Bundesländern)



L'essentiel des forêts en Autriche sont des forêts de production (79% de la surface boisée). Les forêts de protection, qui ont un statut spécial en raison de leur sensibilité écologique, couvrent 19 % de la surface boisée. Le maintien et le renforcement du rôle protecteur des forêts, indispensable pour un pays montagneux comme l'Autriche (les Alpes couvrent 70% du territoire), sont aussi devenus une préoccupation de tout premier ordre. De concert avec les Länder, le *Lebensministerium* a élaboré un plan d'assainissement pour les bois en défens.



Sources : lebensministerium

**Tableau 1 : répartition des aires boisées et protégées en Autriche et dans plusieurs pays d'Europe.**

	Allemagne	Autriche <sup>2</sup>	Finlande <sup>1</sup>	France	Pays-Bas	Royaume-Uni
Superficie émergée totale (Mto ha)	34,9	8,3	30,5	54,3	3,4	24,1
Superficie boisée (1000 ha)	10,7	3,9	23,0	15,1	0,33	2,3
Proportion boisée (96) de la superficie totale	30	47	76	28	10	10
Protégées et d'exploitation limité (1000 ha)	400	49	2.440	180	18,5	128,7
Strictement protégées (1000 ha)	24,9	8	1.530	14	3	10
Proportion strictement protégée de la superficie boisée (%)	0,2	0,2	6,6	0,09	0,9	0,4

1. Les Pays Nordiques utilisent une notion de terrain boisé plus concise que la définition internationale de la forêt utilisée par la FAO. Les forêts strictement protégées représentent alors, en Finlande, 3,6% du total, en Suède 3,6%, en Norvège 1,2% et au Danemark 1,4%. Dans le reste de l'Europe, la définition utilisée est celle de la FAO.

2. Autriche: la superficie totale des espaces protégés est connue, mais pas la proportion détaillée des différentes catégories. C'est pourquoi seuls les parcs naturels et les réserves forestières *stricto sensu* sont inclus dans ce tableau, sans autres catégories de forêts protégées.

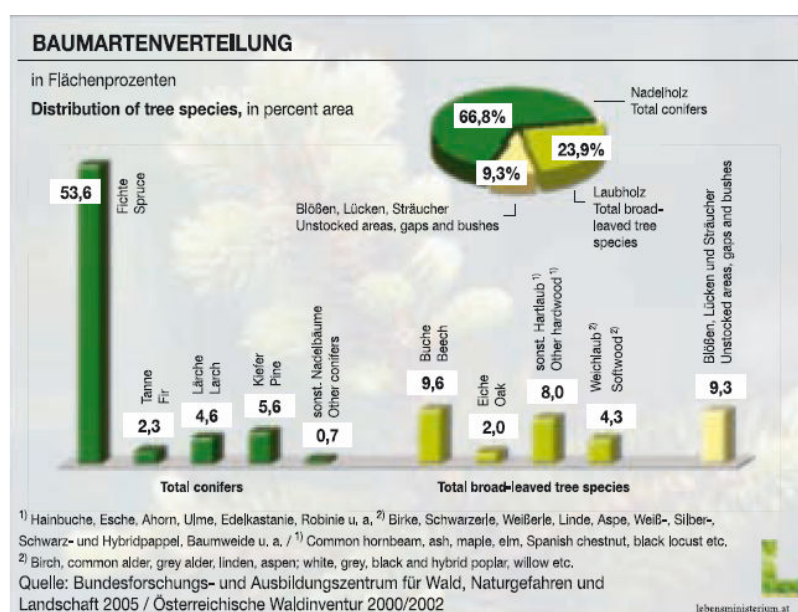
Sources: Parviainen etc. (2000) COST Action E4 Final Report; Diaci (1999); Ministerial Conference on the Protection of forests in Europe (1998).

L'Autriche, très sensibilisée au problème de la conservation de l'environnement, de la nature et des forêts, a accordé depuis longtemps d'importants financements pour leur protection. Des "périmètres d'action intégrée" ont été définis. Actuellement, on recense 7 parcs nationaux (Gesäuse, Hohe Tauern, Hohe Tauern Kärnten, Hohe Tauern Salzburg, Hohe Tauern Tirol, Nockberge, Oberösterreichische Kalkalpen), 17 parcs naturels régionaux, 73 réserves naturelles, 4 réserves de biosphère et 12 zones ayant un statut de protection particulière.

*Structure: une forêt aux essences nombreuses, dominées par les résineux.*

Selon la localisation de la forêt, les essences présentes sont différentes. Ainsi, en altitude, les conifères représentent naturellement les espèces les plus nombreuses. Dans les plaines et les régions de collines, les forêts de feuillus sont majoritaires, les forêts mixtes se trouvant dans les zones intermédiaires. Les principales essences de conifères sont les épicéas communs, les pins sylvestres, les mélèzes d'Europe et les sapins argentés, qui représentent plus des 4/5 du matériel sur pied. Le hêtre est la principale essence feuillue.

**Figure 4 : distribution des différentes essences dans la forêt autrichienne**



Légende : Nadelholz = conifères, résineux – Laubholz = feuillus – Fichte = épicéa – Tanne = sapin – Lärche = mélèze – Kiefer = pin – Buche = hêtre – Eiche = chêne

Dans le passé, des boisements en épicéa et en pin ont été privilégiés pour des raisons économiques. Plus récemment, la politique forestière s'est efforcée de réduire par tous les moyens les effets d'une sylviculture jugée peu écologique. Les épicéas ont également été remplacés par des mélèzes et des pins. La part des peuplements feuillus et mélangés est actuellement de 33 %, en hausse de 2 % au total depuis les années 1970. Les peuplements feuillus (hormis le hêtre) ne cessent de s'accroître, alors que les peuplements de sapin et de hêtre ont simultanément régressé. Les dégâts de gibier sur les jeunes peuplements sont une des raisons de cette évolution négative. Cette tendance est confirmée par la dernière analyse de l'inventaire forestier autrichien qui donne une vue approximative des résultats des dégâts d'abrouissement sur les régénérations.

La distribution des classes d'âge en forêts de production est relativement équilibrée. La durée moyenne de révolution en Autriche est de 110 ans pour les conifères et 140 ans pour les feuillus. Les propriétés forestières de grande taille, en particulier les forêts fédérales, comportent une part plus importante de peuplements âgés que la moyenne nationale, tandis que les peuplements jeunes sont surreprésentés dans la distribution par classes d'âge au sein des propriétés de plus petite taille.

#### *Volume sur pied, coupes et régénération.*

Le volume sur pied moyen à l'hectare est parmi les plus élevés du monde et l'accroissement annuel net est plus de 2 fois supérieur à la moyenne européenne. Comme le volume de bois abattu est inférieur à l'accroissement annuel, le matériel sur pied augmente.

Selon l'inventaire forestier, le volume sur pied de la forêt autrichienne serait de 1,095 Mrd m<sup>3</sup> de bois, avec accroissement annuel net de 31,3 Mio m<sup>3</sup>. En moyenne, 15 Mio m<sup>3</sup> de bois sont coupés annuellement (moyenne entre 1996 et 2005, récolte 2005 = 16,5 Mio m<sup>3</sup>). Le caractère durable des coupes de bois est donc indéniablement assuré. Tant l'accroissement annuel courant que le volume sur pied ont augmenté dans les deux dernières décennies, surtout dans des forêts liées à des exploitations agricoles où le matériel sur pied était faible. Une perspective positive est ainsi offerte, en termes de stockage de carbone et de lutte contre l'effet de serre. La sylviculture en Autriche est respectueuse de l'écologie. Plus de la moitié des coupes définitives sont des coupes de régénération, des coupes d'amélioration de vieux peuplements et des coupes de faible étendue. Les coupes à blanc de grandes surfaces ne représentent que 47 % du total des surfaces parcourues en coupe.

#### *La desserte des forêts*

D'après l'inventaire forestier autrichien, la desserte des forêts productives est assurée par 98 400 km de routes forestières, dont plus de la moitié desservent des forêts liées à des exploitations agricoles. De plus, 46 600 km de routes publiques situées en zone boisée peuvent également être utilisées pour l'exploitation forestière. Les forêts liées aux exploitations agricoles possèdent la voirie la plus dense, tandis que les forêts fédérales sont les moins percées. 140 000 km supplémentaires de pistes de débardage, greffées sur ce réseau routier, desservent bon nombre de forêts productives. Les voies accessibles aux camions n'ont pas pour vocation unique l'exploitation forestière, elles sont aussi nécessaires à la sylviculture, en particulier dans les forêts de protection, et sont utilisées pour desservir des terres agricoles ou des alpages, de même que pour la chasse, le tourisme.

### *Risques et dommages*

À cause de l'accroissement de la pollution atmosphérique qui résulte de la croissance économique des décennies passées, les forêts autrichiennes ont perdu beaucoup de leur vitalité. Depuis dix ans, l'amélioration de l'état des forêts, en particulier le rétablissement de leurs fonctions de protection, a été un élément central de la politique forestière du pays. En outre, des pratiques sylvicoles respectueuses de l'environnement ont été encouragées pour renforcer la diversité biologique. Au fil des années, la proportion de peuplements décidus et mixtes a également augmenté.

Par ailleurs, d'après l'inventaire forestier, 42 % de l'ensemble des surfaces en régénération dans les peuplements productifs subissent l'abrutissement du gibier. Les deux essences les plus sensibles sont le hêtre et le sapin; la régénération du sapin s'est considérablement réduite à cause des dégâts causés par le gibier. Environ 8 % de l'ensemble des tiges subissent des dégâts d'écorçage et ce taux augmente chaque année de 0,3 %. À moyen terme, ces dégâts pourraient menacer la fonction de protection de certaines forêts.

## **2.2.2 Structure de la propriété : une forêt aux mains de petits propriétaires**

À la différence d'autres pays européens, la gestion de la forêt en Autriche est essentiellement le fait de petits exploitants qui sont propriétaires de près des 4/5<sup>ème</sup> des surfaces boisées. La majorité de ces propriétaires forestiers sont des agriculteurs ayant des surfaces boisées inférieures à 200 ha, et qui gèrent près de 50% de la superficie forestière totale, essentiellement grâce à la force de travail familiale. On recense près de 154 000 agriculteurs/forestiers de ce type. En conséquence des changements structurels du secteur agricole au cours de la dernière décennie, le nombre d'agriculteurs à temps complet est en baisse constante et la part des propriétaires forestiers non agriculteurs augmente en parallèle. Il en résulte des liens entre ces propriétaires non-agriculteurs et la forêt de moins en moins étroits et une exploitation délaissée.

La politique forestière autrichienne tente de parer à cette tendance en faisant la promotion de l'affiliation des petits propriétaires forestiers à des coopératives. 22% des superficies boisées restantes est aux mains d'environ 1400 entreprises de plus de 200 ha de forêts. Les communes en possèdent environ 12%. L'État fédéral autrichien occupe une position particulière en tant que propriétaire de forêts via la Österreichische Bundesforste AG (ÖBF) qui gère près de 15% des surfaces boisées. Enfin, les provinces détiennent également des surfaces boisées, ce qui permet d'estimer le pourcentage de forêts publiques à près de 18%.

**Tableau 2 : répartition des surfaces forestières en fonction de leurs propriétaires**

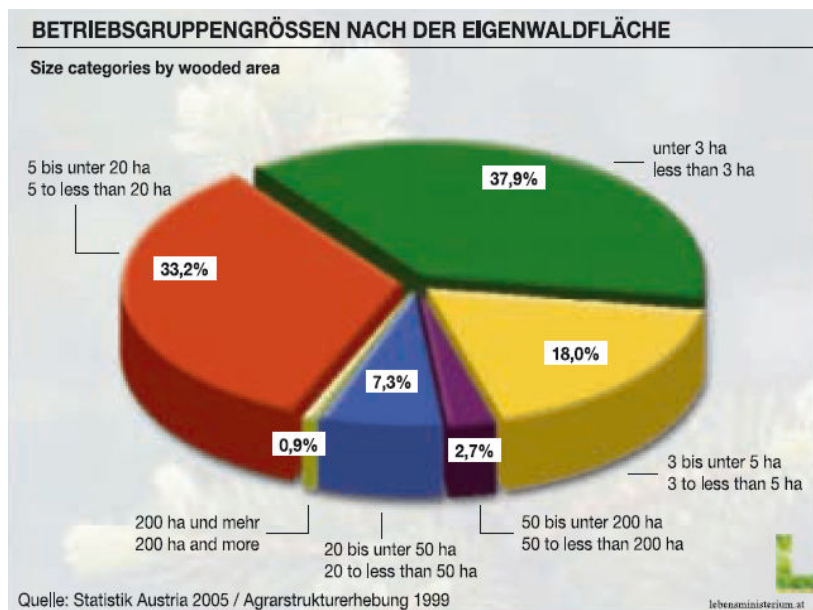
Propriétaires privés <200ha	1 772 150 ha	50%
Propriétaires privés >200ha	775 850 ha	22%
Propriétés publiques (communes)	441 770 ha	12%
Propriétés publiques (Land)	43 760 ha	1%
Groupement forestier - Österreichische Bundesforste	531 270 ha	15%

Source : Inventaire forestier, 2000/02.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997, l'ÖBF a un statut de société anonyme (S.A.). Les forêts fédérales sont exploitées par l'ÖBF qui a l'usufruit de tous les terrains mais qui doit en contrepartie

reverser 50 % des bénéfices annuels à l'État fédéral. Le propriétaire du sol reste cependant l'État fédéral.

Figure 5 : catégories de propriétaires forestiers selon la superficie de forêt détenue en Autriche.

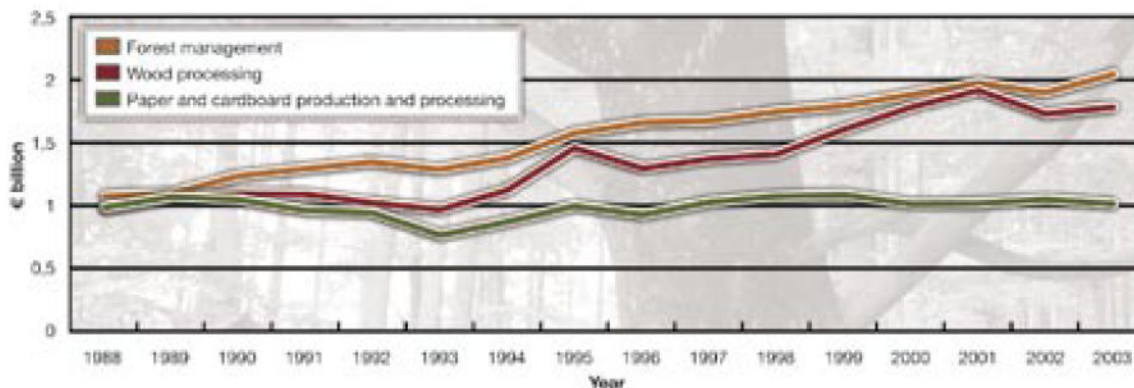


### 2.2.3 Place de l'exploitation forestière dans l'économie autrichienne.

Le secteur forestier contribue à hauteur d'environ 2% au PIB autrichien. Rapporté à l'économie dans son ensemble, le secteur forestier a perdu de son importance. En 1998, il comptait encore pour près de 3% du PIB. La contribution du secteur au PIB national est répartit de la façon suivante : 0,4% est le fait de la gestion des forêts, 0,9% celui de la première transformation du bois, 0,8% celui de la production de papier et de carton.

Globalement, la valeur ajoutée du secteur forestier est estimée à 4,8 Mrds € se répartissant de la manière suivante : 1 Mrd pour l'exploitation forestière, 2 Mrds pour la première transformation du bois, et 1,8 Mrd pour la production de papier et de carton. En prix courants, cette valeur ajoutée s'est accrue de 3 Mrds € il y a 15 ans à 4,8 Mrds € aujourd'hui, l'essentiel de cette augmentation ayant été le fait de la production de papier et de carton (+80%) et la première transformation du bois (+100%).

Figure 6 : évolution de la valeur ajoutée du secteur forestier en Autriche entre 1988 et 2003.



## **2.3 Gestion de la forêt et réglementation**

### **2.3.1 Réglementation forestière**

En Autriche, les lois réglementant et protégeant les forêts sont anciennes et particulièrement sévères. Au Moyen-âge, la réglementation prévoyait une exploitation visant à garantir l'approvisionnement du pays en bois, notamment pour l'énergie (charbon de bois). Le bois était largement utilisé dans la construction, l'exploitation des salines et les mines. En 1852, des dispositions complémentaires de la réglementation forestière Impériale s'ajoutèrent, reconnaissant à la forêt un rôle capital dans l'économie nationale.

Avec l'augmentation de la volonté de protéger l'environnement et avec l'évolution des techniques permettant d'avoir accès à d'autres sources énergétiques, la forêt a connu une évolution l'éloignant de sa fonction initiale de fournisseur de matière première et la rapprochant de celui d'élément indispensable pour l'environnement.

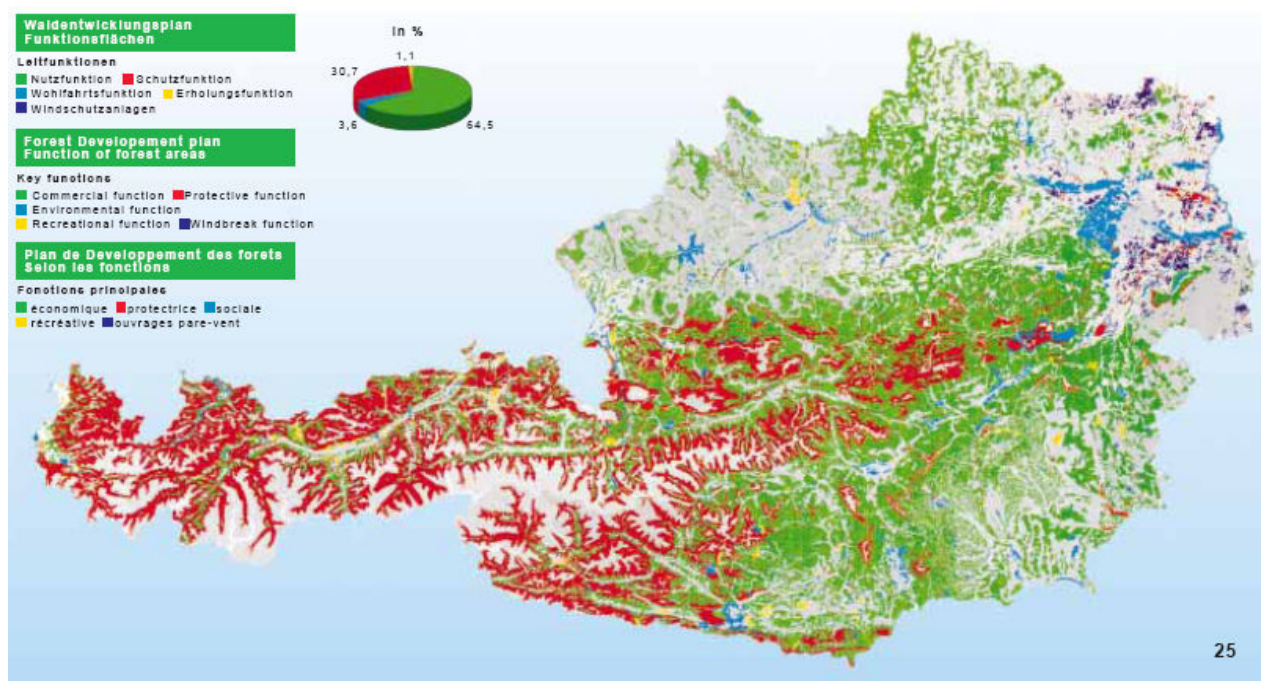
Le principal instrument de réglementation autrichienne en matière de forêt est la Loi forestière de 1975. D'après cette Loi, l'exploitation des forêts n'est autorisée que dans la mesure où de jeunes peuplements viennent remplacer les arbres abattus. La réalisation de projets communaux dans les zones boisées (routes, habitat etc.) n'est autorisée qu'à titre exceptionnel. Il existe également des dispositions précises pour les forêts de protection. Les coupes à blanc de plus de 0,5 ha doivent faire l'objet d'une demande officielle auprès des autorités, celles de plus de 2 ha sont totalement interdites. Les domaines forestiers de plus de 500 ha doivent être dirigés et exploités par un personnel formé dans des écoles reconnues par l'État. Lorsqu'il s'agit de zones récréatives, les forêts doivent être ouvertes au public, à l'exception des zones de culture, de coupe et de bois chablis. La cueillette des champignons et des baies est limitée. La pratique du ski en forêt est interdite à proximité des remontées mécaniques et des pistes. Il est également interdit de faire du vélo ou de l'équitation sur les pistes forestières sans l'autorisation du propriétaire. Sont également interdits: le vélocross ainsi que toute activité pouvant porter dommage à la forêt, en particulier les dépôts d'ordures. Autre contribution importante de ces nouvelles lois: les dispositions sur la pollution de l'air.

Environ 3000 experts forestiers font appliquer la Loi forestière au niveau local (district ou *Bezirk*), provincial (Länder) et fédéral, et assurent le respect de la réglementation. Des lois provinciales permettent la gestion du développement rural et la conservation de la nature. Les objectifs de l'aménagement forestier, tels qu'ils ont été définis dans la Loi forestière, sont la description et la planification à long terme de l'exploitation des forêts au niveau national, mais aussi local. Les principaux outils de la planification du secteur sont le plan de développement forestier (*Waldentwicklungsplan*) et le plan concernant les zones à risque (*Gefahrenzonenplan*). Comme le prévoit la Loi forestière, les principaux groupes sont pleinement associés à la planification forestière, à tous les niveaux. Le pays accorde une grande importance au Protocole d'application de la Convention alpine dans le domaine des forêts de montagne (Protocole "forêts de montagne").

La Loi forestière a fixé comme objectif la sauvegarde de la forêt tout en lui garantissant quatre fonctions principales, chacune d'entre elles ayant de fait des fonctions multiples. Le plan de développement forestier évalue l'importance respective de chacune de ces fonctions individuellement. Les activités considérées comme d'importance publique primordiale sont répertoriées comme fonctions clés :

- La fonction économique a pour objectif une production économiquement durable de matière première bois. D'après le Plan de développement forestier, elle est prioritaire pour 64 % des surfaces forestières.
- La fonction de protection vise à minimiser les catastrophes naturelles, les dégradations de l'environnement et à préserver les sols du lessivage, des coulées, des éboulements et des glissements de terrain. Ces rôles constituent l'objectif principal pour 31 % de la surface boisée.
- La fonction environnementale, relative à l'influence exercée sur l'environnement, vise à établir un équilibre entre le climat et le cycle de l'eau, à purifier et renouveler l'air et l'eau et à réduire les nuisances sonores. Sa part comme fonction principale est de 4 % des forêts.
- La fonction récréative concerne les forêts affectées aux loisirs et au tourisme, soit 1 % de la surface boisée.

Figure 7 : plan de développement des forêts selon leurs fonctions définies par la Loi forestière



### 2.3.2 Institutions

Le Ministère fédéral de l'agriculture, de la forêt, de l'environnement et de la gestion de l'eau (*Lebensministerium*) est l'autorité en charge du secteur forestier en Autriche. Les forêts publiques appartenant à l'État fédéral sont gérées par une société anonyme par actions (*Österreichische Bundesforste AG*). Parallèlement, un certain nombre de secteurs directement ou indirectement liés aux forêts sont sous l'autorité des 9 provinces ou Bundesländer.

La Loi forestière autrichienne est mise en application par plusieurs autorités compétentes selon les échelons du national au local : le Ministre fédéral du *Lebensministerium*; le

gouverneur du Bundesland (*Landeshauptmann*) ou l'autorité administrative du district (*Bezirksverwaltungsbehörde*). Cette dernière est d'ailleurs en charge de la plupart des questions. La totalité des surfaces forestières, qu'elles soient propriétés privées ou publiques, est placée sous le contrôle de ces autorités. Leur rôle est de veiller à l'application des lois et de porter conseil aux propriétaires forestiers par l'intermédiaire des chambres d'agriculture. En effet, l'État fédéral a transféré la représentation des intérêts des catégories professionnelles à des organes autonomes appelés chambres (*Kammern*) à l'échelon de chacune des 9 provinces. Les chambres sont des organismes d'intérêt statutaire, relevant du droit public, à laquelle l'adhésion est obligatoire. Les intérêts forestiers sont représentés par les chambres d'agriculture. Tous les propriétaires d'exploitations agricoles et de forêts sont automatiquement membres de chambres d'agriculture. Bien que ces chambres n'existent pas à l'échelon fédéral, leurs présidents sont organisés au niveau national (*Präsidentenkonferenz Landwirtschaftskammern Österreich*). La Conférence des présidents de chambre d'agriculture est une "institution" influençant la formulation des politiques en permettant d'établir des décisions par consensus entre tous les acteurs.

La préservation et l'entretien des sites forestiers sont assurés par des aides et subventions, les programmes des dernières années ayant été concentrés sur la construction de routes et pistes forestières, la plantation de forêts mixtes ainsi que la mise en application de programmes de protection (lutte contre le scolyte de l'écorce) réalisés grâce à l'entretien des fourmilières et la pose de nids de ponte pour les oiseaux. Une ceinture boisée stable offrant la meilleure protection contre les avalanches et les eaux torrentielles, le système de protection technique des forêts préconise une synthèse des ressources techniques et biologiques et forestières. Le reboisement des zones de haute-altitude, l'amélioration des forêts de protection ainsi que la mise en place de moyens techniques contribuent à l'harmonisation des technologies modernes et de l'environnement afin de préserver ou de remplacer l'équilibre écologique. Par le biais de la planification des zones dangereuses, ce service apporte une contribution importante à l'aménagement du territoire.

Les associations volontaires représentant les intérêts du secteur forestier sont la Fédération autrichienne des associations de propriétaires forestiers (*Hauptverband der Land- und Forstwirtschaftsbetriebe Österreichs*) et l'Association autrichienne des forêts (*Österreichischer Forstverein*).

### **2.3.3 Sensibilisation**

Conscient de l'importance d'une bonne communication, l'Autriche a mis sur pied des campagnes spécifiques (*Stolz auf Holz*). Un dialogue national sur les politiques forestières a été lancé en 2003 avec les principales parties prenantes. Proholz, une association de marketing parrainée par le secteur des forêts et des industries forestières, et soutenue par le gouvernement autrichien, a lancé une initiative de communications pour promouvoir l'utilisation du bois. Les obstacles juridiques qui limitaient l'utilisation du bois, en particulier dans le secteur du bâtiment, ont été levés. Des labels de qualité facultatifs font leur apparition.

Mise à part cette initiative fédérale, l'Autriche a été l'un des chefs de file de l'initiative paneuropéenne de certification forestière (PEFC), à laquelle adhèrent surtout des propriétaires privés, et qui représente une alternative au programme de certification du Forest Stewardship Council, soutenu par le WWF. L'Autriche dirige depuis sa création l'Équipe FAO/CEE de spécialistes des relations publiques dans le secteur des forêts et de l'industrie forestière, également connue sous le nom de Réseau de communicateurs forestiers de la FAO et de la

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. En tant que chef de cette équipe, elle a consacré des ressources considérables à l'établissement d'un réseau de communicateurs forestiers dans toute la région de la CEE-ONU, et facilité le renforcement des capacités dans le domaine des relations publiques dans les pays d'Europe centrale et orientale.

### **2.3.4 Activités internationales**

L'Autriche a un rôle de premier plan sur la scène internationale. Elle participe activement aux processus forestiers mondiaux (GIF/FIF/FNUF) et, sur la base de ces engagements, elle met au point un programme forestier national visant à garantir la durabilité écologique, économique et socioculturelle des forêts autrichiennes. La Division de la régularisation des torrents et de la maîtrise des avalanches a formé des spécialistes de la prévention et de la maîtrise de l'érosion, dans les régions montagneuses des pays en développement. De 1993 à 1996, un programme spécial d'appui à la gestion durable des forêts dans les pays en développement a financé 35 projets dans 16 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie du Sud-est. Bien que le programme soit maintenant achevé, la gestion durable des forêts reste un objectif environnemental majeur du programme autrichien de coopération pour le développement. Le pays a aussi une excellente vision des problèmes des pays en transition grâce à sa situation géographique et à son histoire.

## **2.4 La vente du bois**

Dans les forêts privées, la part de bois vendu sur pied est très faible, voire négligeable. Les 40 plus grosses entreprises de transformation achètent souvent le bois "rendu usine", ce qui représente 50 à 60% des volumes vendus. Le reste, soit 40-50% des volumes, est vendu sous formes de grumes débardées au départ des routes forestières. 80% des ventes sont effectuées par écrit, de gré à gré entre acheteur et vendeur, sur un formulaire standardisé (*Musterschlussbrief*) faisant office de contrat de vente. C'est par des contacts successifs avec les différents propriétaires qu'un acheteur peut faire jouer la concurrence. 20% des ventes s'effectuent par simple engagement oral, sans contrat écrit. Les enchères ascendantes ou descendantes sont quasiment inexistantes. Malgré quelques tentatives, le développement de ce mode de vente se heurte à la réticence des acheteurs qui veulent pouvoir évaluer de visu la qualité des produits. Ce segment pourrait se développer pour les bois déjà transformés, dont la qualité est plus facilement mesurable (indices de solidité, taille des particules etc.). Les contrats d'approvisionnements sur plusieurs années sont rares, et les contrats les plus courants ne dépassent pas quelques mois. La plupart des exportations (62%) étant effectuées à destination de l'Italie, un contrat type spécial rédigé dans les deux langues a été mis en place et accepté par les fédérations forestières autrichiennes et italiennes

Les forêts publiques (fédérales) sont administrées par la ÖBF, société devenue indépendante en 1996, mais dont l'État reste propriétaire à 100%. C'est la plus grosse entreprise de production de bois en Autriche. L'exploitation forestière a pour but de générer un profit, tout en respectant des objectifs spécifiques indiqués dans la loi, notamment les objectifs de respect de l'environnement. Les différents centres de profit de la ÖBF vendent du bois aux entreprises de transformation autrichiennes (uniquement) en utilisant leur propre formulaire de vente (*Schlussbrief der Bundesforste*). Comme pour les forêts privées, les offres d'achat et de vente ne sont pas organisées en enchères ou en place de marché. C'est par des contacts réguliers entre acheteurs et vendeurs que les ventes sont conclues. 60% des ventes de bois sont conclues entre un seul centre de profit et un client, mais il peut arriver que plusieurs centres de profit se regroupent pour approvisionner régulièrement un "gros client". Un gestionnaire se

charge alors d'organiser les livraisons et la coordination entre les centres de profit. Ces contrats peuvent être des contrats d'approvisionnements plus longs (environ un an). La ÖBF vend déjà 60% du bois "rendu usine", contre 40% de bois débardé sur route, et cette proportion va en s'accroissant.

Annuaire électronique pour le commerce du bois en Autriche :

<http://netbois.fordaq.com/fordaq/srvDirectoryByActivity.html>

## 2.5 L'industrie du bois

L'importance de l'industrie du bois pour l'Autriche est évidente, si l'on considère qu'au moins 47% de la superficie du pays sont couverts de forêts. La valeur totale de la production forestière s'est élevée à environ 6,2 Mrds € en 2005, un chiffre en progression constante (+50% sur les huit dernières années).

Evolution de la valeur de la production forestière en Autriche



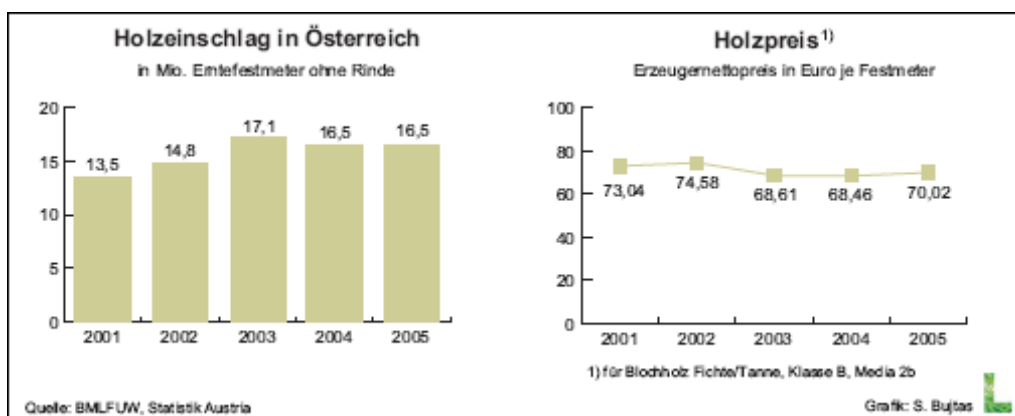
Sources : die Österreichische Holzindustrie, 2006

L'industrie du bois compte 1320 entreprises en Autriche, dont 1008 scieries actives. La majorité sont des entreprises de taille moyenne. Comme employeur, l'industrie du bois est appréciée pour sa sécurité de l'emploi. Le nombre d'employés de cette branche avoisine autour de 29 900 personnes, un chiffre en hausse constante contrairement aux autres secteurs industriels. La somme brute des salaires payés par l'industrie du bois en Autriche s'est élevée à 879,2 Mio € en 2005 (non incluses les indemnités de départ et les autres paiements). La somme des indemnités versée aux apprentis a été de 6 Mio € en 2005.

### 2.5.1 Les coupes de bois

En 2005, 18,8 Mio m<sup>3</sup> de bois ont été récoltés en Autriche, et 16,47 Mio m<sup>3</sup> de bois ont été coupés. En détail, les coupes se sont composées de près de 8,5 Mio m<sup>3</sup> de bois de sciage sans écorce de plus de 20 cm de diamètre, environ 1,4 Mio m<sup>3</sup> de bois de sciage de plus faible diamètre, 2,9 Mio m<sup>3</sup> de bois destinés à l'industrie de transformation et 3,7 Mio m<sup>3</sup> de bois de feu. 85% du bois récolté provient de conifères.

Figure 8 : évolution des coupes de bois (en Mio m<sup>3</sup> sans écorce) et du prix du bois (en € par m<sup>3</sup>)

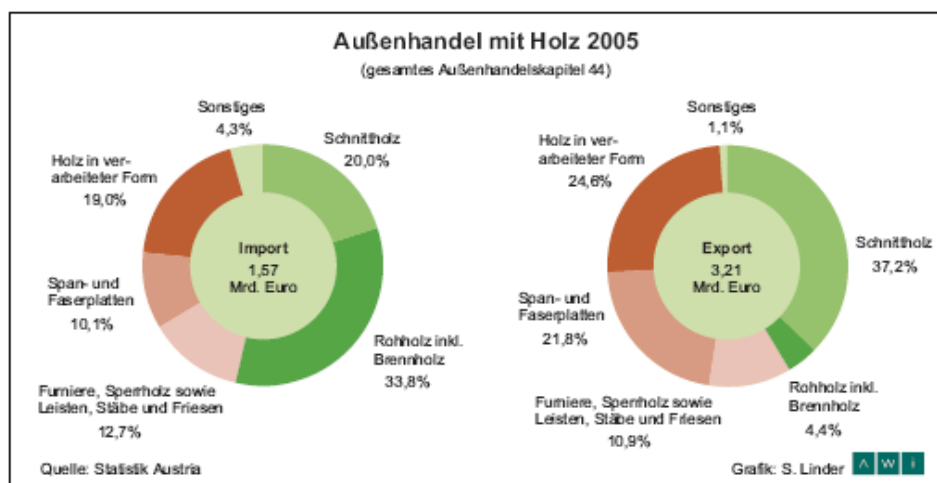


En 2005, un m<sup>3</sup> de rondins de sapins et épicéas (classe B, Media 2b) s'est vendu en moyenne 70,02 €. Le bois destiné à la fabrication de produits en fibres de bois s'est vendu en moyenne 27,61 €. Le bois de feu (bois dur) s'est vendu en moyenne 45,28 €/m<sup>3</sup> et le bois tendre 28,82 €/m<sup>3</sup>.

## 2.5.2 Les échanges commerciaux de bois

En 2005, l'Autriche a importé pour une valeur de 1,57 Mrd € de bois, essentiellement du brut de sciage y compris du bois de feu (*Rohholz inkl. Brennholz*), du bois coupé (*Schnittholz*) et du bois traité (*Holz in verarbeiteter Form*) à hauteur de respectivement 33,8%, 20% et 19% de la valeur totale des importations. En 2005, l'Autriche a exporté pour une valeur de 3,21 Mrds € de bois, essentiellement du bois coupé (37,2% de la valeur totale des exportations), du bois traité (24,6%) et des panneaux à base de bois (*Span- und Faserplatten* - 21,8%).

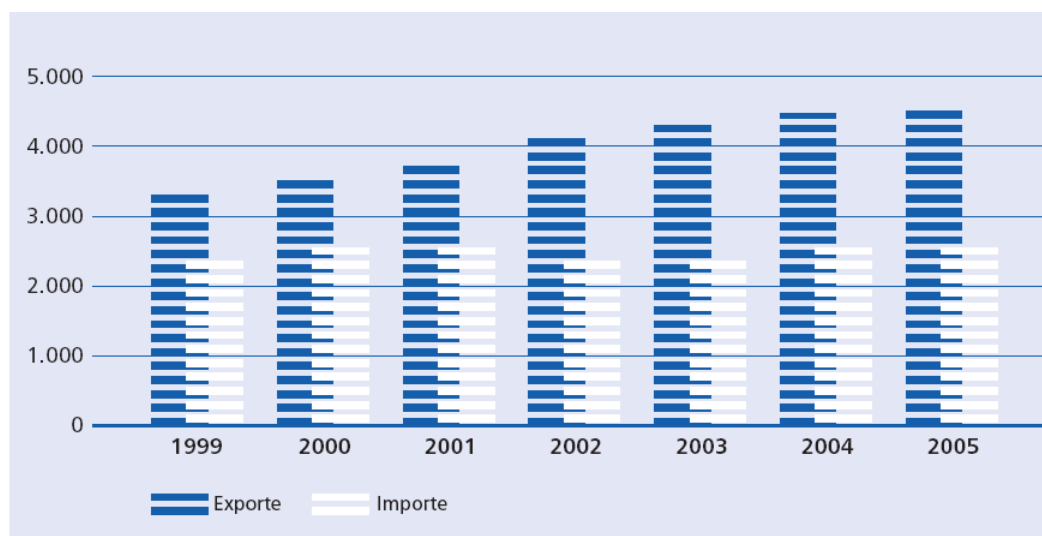
Figure 9 : échanges commerciaux de bois de l'Autriche en 2005



Plus de 75% de ces produits ont été exportés vers d'autres pays de l'Union européenne (UE<sub>24</sub>). L'importance de l'Autriche comme pays exportateur de sciages provient en partie du fait que les pays voisins, hautement industrialisés, ont besoin d'une importante quantité de bois pour leurs industries de transformation. L'Italie, client traditionnel de longue date de l'Autriche, absorbe au moins 50% des exportations de brut de sciage de l'Autriche. L'Allemagne, la Suisse et les pays méditerranéens absorbent aussi une partie importante des débouchés autrichiens. En dehors de ses voisins européens, l'Autriche trouve maintenant de nouveaux

marchés dans les pays d'outre-mer, où les disponibilités en résineux sont restreintes. Ainsi, les États-Unis et le Japon absorbent près de 19% des exportations autrichiennes de bois. Les sciages autrichiens sont particulièrement demandés sur les marchés étrangers à cause des dimensions que peut fournir ce pays.

**Figure 10 : évolution des échanges de produits de l'industrie autrichienne du bois.**



Quelle: Statistik Austria, 2005: vorläufige Daten

En bleu, les exportations, en blanc, les importations.

### 2.5.3 La filière de première transformation – l'industrie du sciage

L'industrie autrichienne du sciage est mondialement reconnue. Près de 11,1 Mio m<sup>3</sup> de bois ont été sciés en 2005, ce qui a engendré un chiffre d'affaires de 2,03 Mrds €.

Les scieries autrichiennes sont surtout des entreprises familiales et jouent un rôle déterminant pour l'économie locale. Le propriétaire de la scierie est le plus souvent le chef d'entreprise et il n'est pas rare que l'équipe dirigeante de la scierie soit familiale. Cette structure traditionnelle se heurte actuellement aux évolutions très dynamiques du marché : formation d'unités de production de plus en plus grande afin de réaliser des économies d'échelle, internationalisation des débouchés et de l'approvisionnement en matières premières, concentration des entreprises dans les mains de grands groupes internationaux etc.

Actuellement, sur près de 1000 scieries, seulement 40 fournissent près de 90% de la production et les 10 scieries les plus importantes produisent 65% du bois de sciage autrichien. Cependant, le processus de concentration des scieries n'en est qu'à son commencement dans le pays.

Les exportations brutes de sciage de bois tendre (épicéa, pin, sapin etc.) ont concerné environ 7,13 Mio m<sup>3</sup> en 2005. En valeur, les exportations se sont élevées à 1,12 Mrd €, essentiellement à destination de l'Italie (62% des exportations, soit 4,38 Mio de m<sup>3</sup> en 2005). Le 2<sup>ème</sup> client de l'Autriche pour ses exportations de bois tendre est l'Allemagne qui en a importé près de 644 741 m<sup>3</sup> en 2005. Les importations de bois tendre en Autriche se sont élevées à 1,27 Mio m<sup>3</sup> en 2005 et ont représenté un montant de 209 Mio €. L'Autriche a exporté près de 163 140 m<sup>3</sup> de bois dur (chêne, hêtre etc.) et en a importé près de 190 660 m<sup>3</sup> en 2005.

Le secteur du bois de sciage en Autriche applique le Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières (PEFC). Près de 187 Mio ha de forêts ont été certifiées selon les normes du PEFC dans le monde. Depuis 2002, toutes les forêts autrichiennes sont certifiées selon les normes de ce programme, ce qui permet l'approvisionnement continu en matières premières certifiées. Le nombre d'entreprises certifiées a fortement augmenté ces dernières années, passant de 40 en 2001 à plus de 300 aujourd'hui (dont 160 scieries).

## **2.5.4 La filière des industries de transformation du bois**

### *Le secteur du bois de construction.*

Les ventes autrichiennes de bois de construction se sont élevées à 1,83 Mrd € en 2005, un chiffre en hausse. La production de maisons préfabriquées en bois a réalisé un chiffre d'affaires de 372,67 Mio € en 2005, celle de fenêtres un CA de 344,97 Mio € en 2005 et celle de porte un CA de 234,37 Mio € en 2005. La production de planchers a engendré un CA de 165,1 Mio €. La production de contre-plaqué a permis un CA de 253,7 Mio € en 2005.

Les exportations de fenêtres ont rapporté 37,04 Mio € en 2005 à l'Autriche alors que ce pays en a importé pour un montant de 12,16 Mio € la même année. L'essentiel des fenêtres autrichiennes sont exportées vers l'Allemagne, premier client de l'Autriche pour ces produits (47% de PDM). L'Italie et la Suisse sont les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> clients de l'Autriche avec environ 15% de PDM. Les principaux fournisseurs de l'Autriche en fenêtres sont la République Tchèque, la Croatie, la Slovaquie et le Danemark.

Les exportations de portes ont rapporté 20 Mio € en 2005 à l'Autriche alors que ce pays en a importé pour un montant de 32,12 Mio € la même année. L'essentiel des portes autrichiennes sont exportées vers l'Allemagne, premier client de l'Autriche pour ces produits (47% de PDM). La Suisse est le 2<sup>ème</sup> client de l'Autriche avec environ 31% de PDM. La République Tchèque, l'Italie et la Croatie sont également des clients importants pour ces produits. Les principaux fournisseurs de l'Autriche en portes sont l'Allemagne (54% de PDM), la République Tchèque, la Slovaquie et l'Italie.

Les exportations de parquets ont rapporté 195,73 Mio € en 2005 à l'Autriche alors que ce pays en a importé pour un montant de 88,5 Mio € la même année. L'essentiel des parquets autrichiens sont exportés vers l'Allemagne, premier client de l'Autriche pour ces produits (50% de PDM). La Suisse est le 2<sup>ème</sup> client de l'Autriche avec environ 18% de PDM. L'Italie est aussi un client important pour ces produits. Les principaux fournisseurs de l'Autriche en parquets sont l'Allemagne (37% de PDM), la Pologne, la Suède, la Hongrie, la Slovaquie et la Croatie.

Les exportations de panneaux de fibres ont rapporté 227 Mio € en 2005 à l'Autriche alors que ce pays en a importé pour un montant de 17 Mio € la même année. L'essentiel de ces produits sont exportés vers l'Italie, premier client de l'Autriche pour ces produits (52% de PDM), le Japon (35%) et l'Allemagne (8%). Les principaux fournisseurs de l'Autriche pour ces produits sont l'Allemagne (85% de PDM), la Roumanie et la Russie (3% de PDM chacun).

### *Le secteur des meubles en bois*

La production de meubles a atteint une valeur de 2,63 Mrds € en 2005. La fabrication de meubles de bureau et de magasins a réalisé un CA de 427 Mio € en 2005. Les exportations de meubles se sont élevées à 1,19 Mrd en 2005. Près de 933 Mio € de meubles ont été exportés

vers le reste de l'UE. L'Allemagne et l'Italie sont les 1<sup>ers</sup> clients de l'Autriche dans ce secteur, le marché italien prenant progressivement le pas sur le marché allemand. Les importations de meubles atteignent 1,14 Mrd € en 2005.

*Le secteur des panneaux à base de bois*

L'Autriche est un important producteur de panneaux à base de bois (fibres, copeaux et MDF). Ce secteur a dégagé près de 882 Mio € en 2005. Les produits de ce secteur sont principalement exportés vers l'UE (Allemagne, Italie). Les exportations de panneaux ont atteint une valeur de 696,3 Mio € en 2005, alors que les importations se sont élevés à 128,9 Mio € la même année, ce qui entraîne un solde positif de 567 Mio €. Notons que ce secteur est actuellement en concurrence avec celui de la biomasse quant à la matière première. En effet, avec le développement du secteur de la biomasse et l'utilisation des copeaux et des plaquettes à des fins énergétiques, les entreprises qui fabriquent des panneaux à base de bois ont de plus en plus de mal à s'approvisionner à bon prix en résidus des sciages.

## 2.6 L'industrie du papier en Autriche

L'industrie du papier compte parmi les principales branches d'activités économiques en Autriche. Grâce à l'importance de ses ressources en forêts et en eau, l'Autriche offre des conditions particulièrement intéressantes pour l'industrie papetière. Cette dernière a une longue tradition dans le pays. Elle permet à la fois un développement économique des zones rurales où elle est implantée, et une contribution importante au commerce extérieur autrichien. La sensibilisation ancienne de la population autrichienne au tri et au recyclage du papier est un facteur du succès et de durabilité de l'industrie papetière dans ce pays. L'industrie papetière autrichienne produit une grande variété de produits : papier journal, serviettes en papier, carton ondulé etc. Grâce à des investissements élevés, l'industrie autrichienne du papier a pu moderniser ses installations au cours des dernières décennies, et se mettre au niveau des normes écologiques lui assurant la durabilité à la fois en termes économiques, environnementaux et sociaux.

**Tableau 3 : production de l'industrie du papier en Autriche (en milliers de tonnes)**

	1990	2000	2006
Papier journal	332,5	384,4	424,2
Papier impression écriture	1 377,4	2 185,9	2 620,3
Papier Kraft	338,2	539,6	669,1
Autres papiers d'emballage	369,9	603,5	701,2
Papier fins, industriels et spéciaux	129,1	176,8	241
<b>TOTAL PAPIER</b>	<b>2 547</b>	<b>3 890,2</b>	<b>4 655,8</b>
Carton pour boîte	351,1	460,8	535,2
Carton à l'enrouleuse et carton spécial	34,1	34,2	22,4
<b>TOTAL</b>	<b>2 932,3</b>	<b>4 385,2</b>	<b>5 213,3</b>

*Sources : Papier aus Österreich, 2006*

Actuellement, 23 entreprises produisent près de 5,2 Mio T de papier sur 27 sites de production en Autriche. La production s'est fortement développée et a doublé entre 1990 et 2006, grâce à un développement des capacités de production et à l'amélioration de l'utilisation du matériel.

Figure 11 : localisation géographique des entreprises de l'industrie du papier en Autriche

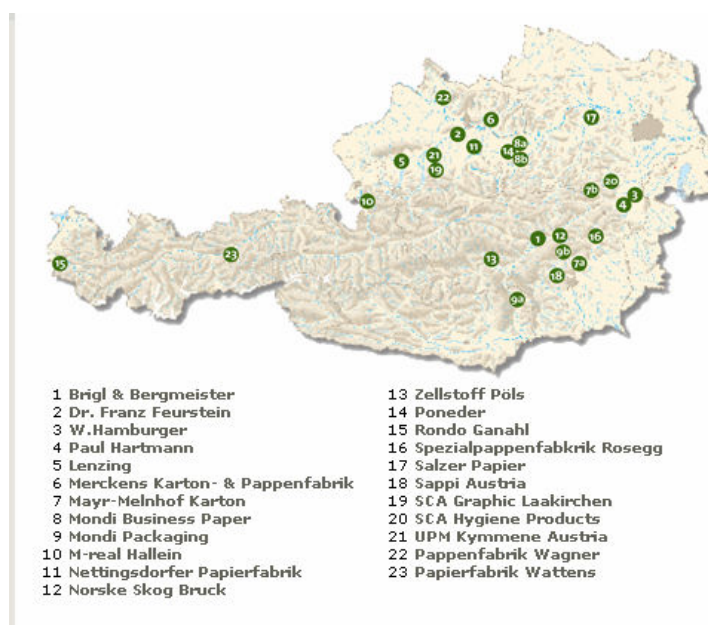


Tableau 4 : principaux chiffres 2006 de l'industrie du papier

			2000	2006
<b>Matières premières</b>	x 1000 m <sup>3</sup>	Bois (x 1000 m <sup>3</sup> )	7 094	7 748
	x 1000 t	Pâte à papier obtenue par voie chimique	1 545	1 670
	x 1000 t	Pâte à papier obtenue par voie mécanique	397	433
	x 1000 t	Papiers recyclés	1 943	2 384
<b>Production</b>	x 1000 t	Papier	4 385	5 213
	x 1000 t	cellulose	1 370	1 540
	x 1000 t	Pâte par voie mécanique	390	388
<b>Ventes (x 1000 t)</b>	Marché intérieur	Papier	764	774
		Cellulose	1 060	1 242
		Pâte par voie mécanique	390	388
	Export	Papier	3 668	4 455
		Cellulose	284	291
		Totales	1 980	2 112
<b>Consommation</b>	x 1000 t	Par habitant	244	255
<b>Exportations</b>	%	Papier	82.8	85.2
	%	Cellulose et autres	23.4	22.6
	%	% des exportations autrichiennes	4.1	2.8
<b>Importations</b>	%	Papier	63.8	63.4
	%	Pâte à papier obtenue par voie chimique	40.5	40.5
	%	Pâte par voie mécanique	43.1	10.4
	%	Papiers recyclés	32.7	49.3
	%	Bois	39.8	27.4
<b>Structure</b>		Usines	28	23
	Mio €	CA intérieur	705	672
	Mio €	CA export	2 855	2 978
	Mio €	Total	3560	3 650
<b>Investissements</b>	Mio €		167	183
<b>Investissements écologiques</b>	Mio €		63	95

Sources : Papier aus Österreich, 2006.

Le chiffre d'affaires dégagé par l'industrie du papier en Autriche est de 3,65 Mrds € en 2006. L'essentiel de la production de papier autrichien est vendu à l'export (85%). Près de 4,4 Mio t

de papier ont été exportés en 2006, essentiellement vers les pays de l'Union européenne (3,6 Mio t), notamment l'Allemagne (932 860 t), l'Italie (546 590 t), la France (269 770 t) et la Grande Bretagne (226 470 t). L'Autriche a importé en 2006 1,34 Mio T de papier, essentiellement depuis les pays de l'UE (1,33 Mio t), dont l'Allemagne (603 520 t), la Suède (160 460 t) et la Finlande (101 870 t).

## **2.7 Le secteur du bois énergie et de la biomasse en Autriche**

Les fondements de la valorisation de matières premières renouvelables sont anciens. Dès le début des années 1970, en raison des importations croissantes d'énergie, de la flambée du prix du pétrole (chocs pétroliers de 1973 et 1983), et du rejet du nucléaire par référendum en 1978 de la population, l'Autriche doit miser sur le développement des énergies renouvelables. Même si la consommation et les importations d'énergie se stabilisent à la fin des années 1990, l'indépendance énergétique du pays demeure l'une des priorités, notamment en raison des perspectives d'épuisement des ressources fossiles et de l'incertitude pesant sur les pays de l'OPEP. De plus, au début des années 1990, avec l'émergence des questions liées au réchauffement climatique et les engagements européens en matière de réduction des gaz à effets de serre (1992: Rio, 1997: Kyoto, 2002: Johannesburg), le développement des énergies renouvelables devient une question environnementale de premier plan. Le protocole de Kyoto fixe pour objectif la réduction de 8% des émissions de CO<sup>2</sup> d'ici 2010. Le principal moteur du développement des énergies renouvelables en Autriche est la législation européenne, qui a servi de base à la mise en place de la réglementation nationale faisant la promotion des énergies renouvelables, notamment dans le domaine des transports. Au niveau national, il est ainsi prévu une augmentation de 1% par an de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale. Dans les années 1980, une prise de conscience progressive des atouts de l'utilisation de la biomasse en tant que moteur du développement rural voit le jour : augmentation de la valeur ajoutée des matières premières locales, création d'emplois en milieu rural, revenus alternatifs supplémentaires pour les agriculteurs.

L'Autriche a une position leader au niveau international en ce qui concerne la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale du pays. Actuellement, environ 17% de ménages autrichiens utilisent du bois-énergie pour se chauffer et on recense environ 700 réseaux de chauffage urbain à base de bois-énergie ayant des capacités de rendement de 1 à 30 MW. Les collectivités locales et certaines entreprises industrielles comptent désormais sur le bois pour assurer la production de chaleur. Pour des raisons écologiques et économiques, un accroissement futur de ces chiffres est nécessaire : le pays envisage de porter à 40% la part du bois dans les énergies visant à fournir de la chaleur. L'Autriche compte sur l'intensification de l'utilisation de la biomasse et place ce thème parmi les enjeux prioritaires de ses politiques environnementales, énergétiques et de développement rural. En effet, le bois constitue une matière première précieuse pour la production énergétique, en particulier si l'on considère la dépendance de l'Autriche par rapport aux approvisionnements étrangers et les prix actuellement élevés et en hausse du pétrole. Par ailleurs, l'installation et l'agrandissement d'usines de chauffage à bois urbain créent des emplois en milieu rural. Enfin, la production courante de bois-énergie a lieu dans le cadre d'une gestion durable des forêts. Notons que les ressources humaines fortement qualifiées sont nécessaires pour assurer cette gestion durable. L'Autriche forme ainsi dans des écoles reconnues par l'État du personnel permettant de gérer la ressource et son exploitation, dans le respect de règles strictes.

## **2.8 Les clusters bois**

### **Le cluster bois dans le Tyrol**

Le cluster bois dans la province du Tyrol est né du travail de Proholz Tyrol. Son but initial a été de mettre en réseau de manière horizontale et verticale toutes les entreprises intervenant dans la filière bois de cette province. Ainsi, le cluster bois du Tyrol met en œuvre des projets de coopération, des soutiens lors de l'ouverture du marché, des mesures de qualification et des consultations visant à la promotion du secteur. Le cluster permet aussi des transferts de technologies et de savoir-faire entre la recherche, l'enseignement et l'économie. Les activités du cluster bois du Tyrol se basent sur cinq thèmes centraux : innovation, coopération, qualification, ouverture du marché, internationalisation. Toutes les actions du cluster bois tyrolien visent à la durabilité écologique et économique de la filière bois tout en assurant la compétitivité du secteur.

La liste des entreprises du cluster bois tyrolien est disponible sous le lien suivant :

<http://holzcluster-tirol.at/?Mitglieder>

## **3 Conclusions**

En raison du poids de la ressource (47% du territoire autrichien est boisé) et de la tradition ancienne d'exploitation des forêts et de transformation du bois en papier, l'Autriche accorde une importance toute particulière à la forêt.

La forêt autrichienne joue plusieurs rôles fondamentaux : économique (filères bois, papier dont les industries engendrent un chiffre d'affaires non négligeables et participent à la dynamique des exportations), un rôle écologique (protection de la nature, du climat et de l'environnement, surtout en zone de montagne), un rôle énergétique (développement des énergies renouvelables, notamment de production de chaleur à partir de biomasse issue du bois) et enfin un rôle dans le développement rural (revenus de l'exploitation forestière complémentaires pour les agriculteurs, emplois en milieux rural etc.).

La politique forestière actuelle met en exergue le rôle écologique de la forêt et son importance pour la protection contre l'érosion et les avalanches. Le Ministère autrichien de l'agriculture et de la forêt, en raison de la trop faible exploitation des forêts privées, souhaite soutenir le développement des structures forestières (souvent trop petites pour être réellement productives), sans conditionner pour autant les subventions à des mesures écologiques qui ne dynamiseraient pas assez la production de bois. Généralement, l'exploitation des forêts privées par des agriculteurs est considérée comme une source de revenu annexe, et non pas comme une activité à part entière. Ces mêmes agriculteurs, largement soutenus dans la conduite de leur exploitation agricole par les aides communautaires, ne souhaitent pas voir leur revenu forestier dépendre des soutiens publics. L'importance de la production forestière dans les exploitations agricoles est en revanche plus significative pour les exploitations en montagne, qui ont besoin du revenu qui en découle. À cette préoccupation économique, s'ajoute la volonté de l'État de favoriser le développement rural, dans des zones montagneuses et forestières traditionnellement moins favorisées. En ce sens, l'Autriche recherche à mieux lier les activités forestières à l'exploitation agricole car la forêt est trop souvent considérée comme une production de moindre importance économique par les agriculteurs.

## 4 Sources

Lebensministerium, *Nachhaltige Waldwirtschaft in Österreich, Waldbericht 2004*, Wien, 2005  
 Lebensministerium, *Grüner Bericht 2006*, Wien, 2006  
 Lebensministerium, *Der Wald, Das grüne Herz Österreichs*, Wien, 1998  
 Lebensministerium, *Der österreichische Wald*, Wien, 2006  
 Lebensministerium, *Österreichische Waldprogramm*, Wien, 2006  
 Mission économique & DEBEAUSSE S., *Situations et perspectives du bois-énergie en Autriche*, rapport de stage, Wien, 2004  
 Die Österreichische Holzindustrie, *Branchenbericht 2005/2006*

## 5 Contacts utiles

### Administrations

Bundesministerium für Land- und  
 Forstwirtschaft, Umwelt und  
 Wasserwirtschaft  
 Sektion IV (Forstwesen)  
 1030 Wien, Marxergasse 2  
 Tel 01 / 71100, Fax 01 / 71100 - 7399  
 vorname.nachname@lebensministerium.at  
 www.lebensministerium.at

Landesforstinspektion Burgenland  
 7000 Eisenstadt, Europaplatz 1  
 Tel 02682 / 600 - 2559, Fax 02682 / 600 -  
 2169  
 hubert.iby@bgld.gv.at

Landesforstdirektion Kärnten  
 9020 Klagenfurt, Bahnhofplatz 5  
 Tel 050 / 536 - 31032, Fax 050 / 536 -  
 31010  
 post.abt10f@ktn.gv.at

Landesforstdirektion Niederösterreich  
 3109 St. Pölten, Landhausplatz 1  
 Tel 02742/9005-12962, Fax 02742/9005 -  
 13620  
 post.lf4@noel.gv.at

Landesforstdirektion Oberösterreich  
 4021 Linz, Bahnhofplatz 1  
 Tel 0732 / 7720 - 14661, Fax 0732 / 7720 -  
 214698  
 forst.post@ooe.gv.at

Landesforstdirektion Salzburg  
 5020 Salzburg, Fanny-von-Lehnert-Str. 1  
 Tel 0662 / 8042 - 3678, Fax 0662 / 8042 -  
 3887  
 forstdirektion@salzburg.gv.at

Landesforstdirektion Steiermark  
 8020 Graz, Brückenkopfgasse 6  
 Tel 0316 / 877 - 4521, Fax 0316 / 877 -  
 4520  
 FA10C@stmk.gv.at

Landesforstdirektion Tirol  
 6020 Innsbruck, Bürgerstraße 36  
 Tel 0512 / 508 - 4500, Fax 0512 / 508 -  
 4505  
 gr.forst@tirol.gv.at

Landesforstinspektion Vorarlberg  
 6901 Bregenz, Landhaus  
 Tel 05574 / 511 - 25310, Fax 05574 / 511 -  
 920095  
 vc@vorarlberg.at

Landesforstinspektion Wien  
 1082 Wien, Volksgartenstraße 3  
 Tel 01 / 4000 - 97911, Fax 01 / 4000 -  
 9997917  
 post@m49.magwien.gv.at

Landwirtschaftskammer Österreich  
 Schauflergasse 6  
 1014 Wien  
 Tel : +43 (0)1 53 441-0  
 office@lk-oe.At  
 http://www.landwirtschaftskammer.at/

(les coordonnées des 9 chambres provinciales sont disponibles sur le site de la Landwirtschaftskammer Österreich)

### **Enseignement**

Bundesforschungs- und  
Ausbildungszentrum für Wald,  
Naturgefahren und Landschaft  
1130 Wien, Seckendorff-Gudent-Weg 8  
Tel 01 / 87838 - 1122, Fax 01 / 87838 -  
1250  
direktion@bfw.gv.at

Forstliche Ausbildungsstätte Ort  
4810 Gmunden, Johann Orth-Allee 16  
Tel 07612 / 64419 - 0, Fax 07612 / 64419 -  
34  
fastort@bfw.gv.at

Forstliche Ausbildungsstätte Ossiach  
9570 Ossiach, 21  
Tel 04243 / 2245 - 0, Fax 04243 / 2245 -  
55  
fastossiach@bfw.gv.at

Höhere Bundeslehranstalt für  
Forstwirtschaft  
8601 Bruck an der Mur, Dr. -Theodor-  
Körner-Str. 44  
Tel 03862 / 51770 - 0, Fax 03862 / 56350  
willkommen@forstschule.at

Forstfachschule Waidhofen an der Ybbs  
3340 Waidhofen an der Ybbs, Negelgasse  
3  
Tel 07442 / 522 23 - 0, Fax 07442 / 522 23  
- 16  
sekretariat@forstfachschule.at

### **Divers**

Österreichische Bundesforste AG  
3002 Purkersdorf, Pummerngasse 10-12,  
Tel 02231 / 600 - 0, Fax 02241 / 600 - 219  
bundesforste@bundesforste.at

Kooperationsabkommen Forst-Platte-  
Papier  
1061 Wien, Gumpendorfer Straße 6

Tel 01 / 58886, Fax 01 / 58886 - 222  
info@fpp.at

Offizielle Interessenvertretung  
Landwirtschaftskammer Österreich  
1014 Wien, Schauflergasse 6  
Tel 01 / 53441 - 8590, Fax 01 / 53441 -  
8529  
forst@lk-oe.at

Österreichischer Landarbeiterkammertag  
1015 Wien, Marco d'Avianogasse 1/1  
Tel 01 / 512 23 31, Fax 01 / 512 23 31 - 70  
oelakt@landarbeiterkammer.at

Land- & Forstbetriebe Österreich  
1010 Wien, Schauflergasse 6/V  
Telefon 01 / 5330227, Fax 01 / 5332104  
office@landforstbetriebe.at

Waldverband Österreich  
1014 Wien, Schauflergasse 6  
Tel 01 / 53441 - 8590, Fax 01 / 53441 -  
8529  
forst@lk-oe.at

Österreichischer Forstverein  
1014 Wien, Schauflergasse 6  
Tel 01 / 53441 - 8590, Fax 01 / 53441 -  
8529  
forst@lk-oe.at

Holzforchung Austria  
1030 Wien, Franz Grill-Straße 7  
Tel 01 / 7982623 - 0, Fax 01 / 7982623 -  
50  
hfa@holzforchung.at  
www.boku.ac.at

Verband Österreichischer Förster  
3313 Wallsee, Igelschwang 70  
Tel 0676 / 5760144  
f.ganster@direkt.at  
www.der-foerster.at

Österreichischer ForstakademikerInnen  
Verband  
1010 Wien, Schauflergasse 6/5  
Tel 01 / 533022711, Fax 01 / 5332104  
grieshofer@forstalumni.at

www.forstalumni.at

### **Marketing et clusters**

proHolz Austria  
Arbeitsgemeinschaft der österreichischen  
Holzwirtschaft  
1011 Wien, Uraniastraße 4  
Tel 01 / 7120474, Fax 01 / 7131018  
info@proholz.at

Holzcluster Tirol  
Meinhardstraße 14, 6020 Innsbruck  
Tel.: 0512-564727, Fax: 0512-564727-50  
E-Mail: holzcluster@holzinformation.at

Holzcluster Steiermark  
Forstweg  
8740 Zeltweg

Tel.: +43(0)3577 / 22 225 Fax:  
+43(0)3577/ 22 225-30  
office@holzcluster-steiermark.at

Holzcluster Salzburg  
Clustermanagement Holz  
Markt 136  
5431 Kuchl  
Tel.: +43 (0) 6244 / 30328 Fax: +43 (0)  
6244 / 30328 - 25  
E-mail: post@holzcluster.at

Holz Cluster Niederösterreich  
ecoplus. Niederösterreichs  
Wirtschaftsagentur  
Landhausboulevard 29-30, Haus 5  
3109 St. Pölten, Österreich  
Tel. +43-2742-22 77 6-0 Fax: +43-2742-22  
77 6-44  
holzcluster@ecoplus.at